



UNION ROYALE SPORTIVE INTERBANQUES FOOTBALL

Extrait du PV n° 06 du 13/12/2016

- Annonce des rencontres du 17/12/2016 et celles des 07, 14 & 21/01/2017.
- Comité de Discipline :

Rencontre BNP Paribas Fortis 1 - KBC Bank du 10/12 : score devient 5 - 0 forfait au lieu de 1 - 1 + amende de 50 euros + frais d'arbitrage de 35 euros (à ristourner à BNPPF) à charge de KBC Bank.

Rencontre CS Eurocommission 1 - Banque Nationale 1 du 10/12 : forfait prévu - score 5 - 0 + amende de 35 euros à charge de Banque Nationale.

Rencontre PV Spartak - Engie Electrabel 2 du 10/12 : forfait prévu - score 5 - 0 + amende de 25 euros à charge de Engie Electrabel.

Rencontre STIB-MIVB 1 - MADIP du 17/12 : forfait prévu. Score 5 - 0 + amende de 35 euros à charge de MADIP.

- Comité d'Evocation :

Rencontre STIB-MIVB 1 - Engie Electrabel 1 du 03/12 : score devient 5 - 0 forfait au lieu de 3 - 2 + amende de 25 euros à charge de Engie Electrabel.

Décision : score initial de 3 - 2 rétabli + amende de 25 euros à charge de Engie-Electrabel.

- Divers:

Les affiliations du Football et uniquement celles-là doivent être introduites par le CQ directement dans le site. Le fichier avec la photocopie couleur de la CI recto/verso est à joindre sous format PDF de maximum de 1 MB.

Les listes de vos membres sont mises à jour automatiquement.